

LORRAINE

Le groupe d'ingénierie réunit ses deux filiales dans une seule entité pour donner plus de lisibilité à son activité d'avionneur à fort potentiel de développement et accueillir de nouveaux investisseurs.

Reims Aviation et Sky Aircraft deviennent Geci Aviation

DE NOTRE CORRESPONDANT
A NANCY

Réunis en assemblée générale extraordinaire mi-février, les actionnaires de Geci International ont approuvé le projet d'apport d'actifs de toute l'activité liée à l'avion **Skylander** de sa filiale Sky Aircraft de Chambley (Meurthe-et-Moselle) à la société Reims Aviation Industries de Prunay (Marne), cotée sur le marché Alternext Nyse.

« Le but de cette opération est de regrouper dans une même entité juridique les activités de nos deux filiales pour donner plus de lisibilité à notre pôle aviation et accueillir des investisseurs », explique Jean-Marc Ruffier, directeur de la communication de Geci International.

L'apport partiel d'actifs est réalisé sur la base d'une évaluation de la branche Skylander de 143 millions d'euros déduite de ses dettes, soit 128,6 millions

d'euros, et sur la base de la valorisation de Reims Aviation Industries de 18,5 millions d'euros. A l'issue de cette réorganisation, Geci International détient 94,86 % de son pôle valorisé à 147,2 millions d'euros. La nouvelle société restera cotée sur Alternext, à Paris.

« Plus de lisibilité »

Reims Aviation Industries, qui emploie 70 salariés, assemble le bi-turbopropulseur F406, avion de surveillance (frontières, zones de pêche, etc.). « Nous avons un carnet de commandes pour 7 appareils fermes et une option, et notre objectif est de produire 5 ou 6 avions par an », dé-



L'avion Skylander de Sky Aircraft, filiale du groupe Geci International.

clare Jean-Marc Ruffier. Sky Aircraft emploie actuellement 130 ingénieurs et techniciens, chargés du développement du

Skylander, bi-turbopropulseur destiné au transport de passagers (19 places), de fret (3 tonnes de charge utile), qui présente une aptitude aux décollages et atterrissages courts sur pistes sommaires. Les premiers vols devraient avoir lieu à l'automne 2011 et, après l'obtention des certifications, les premiers appareils seront commercialisés fin 2012.

L'implantation en Lorraine d'une usine d'assemblage, dont la première pierre sera posée d'ici au printemps, mobilise un investissement, soutenu par le conseil régional, de l'ordre de 100 millions d'euros. A terme, le site emploiera 310 salariés et générera environ 400 emplois induits.

« Nous nous sommes fixé pour objectif de produire 1.500 Skylander, qui offre des coûts d'acquisition et d'exploitation compétitifs, entre 2012 et 2027 », indique le directeur de la communication de Geci.

PASCAL AMBROSI